

18/8/42

La séance est adjournée au 18 octobre.  
Depuis le  
Sec-Tresorier

18/8/42

Canada

### Municipalité du Village de L'Assomption

Provinde Québec

À une session régulière du Conseil  
d'arrondissement de Montréal principal du Village de L'Assomption, faisant  
suite à l'agencement des orges et cloches des  
mois courant, et après avoir préalablement  
données aux membres du Conseil, absents-  
lors de tel agencement, l'assemblée est  
tenue à L'Assomption et à l'heure ordinaire des  
séances du dit conseil, conformément  
aux dispositions du Code Municipal de  
la Province de Québec et à ses amendem-  
ents, à laquelle session sont présents  
messieurs les conseillers Jérôme Gauthier  
Pomio Allard, Ernest Clarie, Charles  
Brassard formant quorum sous la pré-  
sidence de M. Jérôme Gauthier Pro-président.

avis de motion est donné par le conseiller  
Ernest Clarie qui à une prochaine séance  
il sera soumis un règlement imposant  
une taxe sur les chiens de cette munici-  
palité.

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
secondé du conseiller Pomio Allard que les  
charges permises de passer sur le pont ne  
devront pas excéder quinze mille livres (15000)  
carrions compris, et que pour aucune consi-  
dération on ne laissera passer des charges  
dépassant ce poids. Que le député du  
shérif constable soit chargé de surveiller  
la circulation à cet effet, et si jugé néces-  
saire qu'il soit autorisé à placer une barrière

18/8/42

quelconque aux fins de fermer le passage  
sur les dit pont Adopté

Attendue que notre pont du Village de L'Abelle  
sur la Rivière Roche est dangereux pour  
la circulation lourde.

Attendue que nous en avons été avisés  
par le Département de la Voie Provinciale  
qu'il est irréparable et que sa reconstruction  
s'impose immédiatement si nous  
voulons permettre la circulation lourde  
qui augmente de jour en jour.

Attendue qu'environ 4,50 chars de bois  
expédiés par année de la gare de L'Abelle  
ont à passer sur ce pont du camion venant  
de municipalités environnantes  
Une bonne partie de ce bois consiste  
en billets tant pour exportation que  
pour nos moulins à veneer canadien, pour  
fins de guerre.

Attendue qu'une offre de 25% du coût  
de reconstruction du dit pont nous est  
communiquée par le Ministère de la Voie  
Provinciale nous considérons que cette  
offre est non seulement insuffisante et  
d'inaccordable, mais que ce pont devrait  
être reconstruit entièrement par nos goûts  
gouvernements Provincial et Federal.

Attendue que nous n'avons pas les moyens  
de reconstruire le dit pont à ces conditions.  
Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
secondé des conseillers Romeo Allard  
et résolu, par ce conseil, de fermer le dit  
pont à la circulation lourde, et nous regrettons  
que par le fait nous retardions le transport  
du matériel de guerre.

Cette copie de cette résolution soit envoyée  
à l'Honorable Ministre de la Voie de la

18/8/42

Province ainsi qu'à dresser les Députés Hon. J.W. Lagueille & Mr. Maurice Lalonde leur demandant de s'entretenir avec nos gouvernements pour la reconstruction des dits font sans délai aux frais des dits gouvernements, afin de causer le moins de préjudice à l'effort de guerre de la même que aux personnes établies envoiées intéressées.

Adopté

23 Oct/41

Il est proposé par le conseiller Ernest Clarie secondé par le conseiller Roméo Allard que ce conseil accorde l'application faite en date du 12 août 1942 par The Bell Telephone Co. of Canada Ltd, pour l'érection et le maintien de postes de téléphone sur réseau téléphonique aux endroits indiqués sur les places et devis fournis, le tout tel que demandé par les secrétaires lettres ci-jointes et mentionnée en date des douze août mil neuf cent quarante-deux, mais la dite compagnie ne devra entraver la circulation publique, ni obstruer accèvement l'entrée d'une poste ou barrière, ni nuire au libre accès à un bâtiment sur le parcours de la seconde ligne et que dans le cas échéant, que la dite compagnie soit tenue et obligée de faire les déplacements nécessaires dans les cas ci-dessous énumérés à ses propres frais, sur demande du conseil de cette municipalité. Le tout sans préjudice de la révocation est approuvé sans occultant des dits travaux.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Roméo Allard que les changements suivants soient l'ordre ci-dessous soient faits au rôle d'évaluation recommandés par la révision du dit rôle d'évaluation pour l'année 1942.

- 201 Napoléon Dubé Lot no. 247 Segmentation  
seen bâties de \$75<sup>00</sup> soixante-sept dollars
- 202 Joseph Bantel fils Lot no 223 Segmentation  
seen bâties de \$50<sup>00</sup> cinquante dollars
- 203 Lot no 211 Locataire <sup>Pierre</sup> Henri Layou et  
Édouard Poupart & fils & fils de Poupart.
- 204 Lot no 216 Locataire Raymond Bigras
- 205 Lot no 215 Pommée Roenville Segmentation  
seen bâties de \$75<sup>00</sup>
- 206 Lot no 217 Oscar Desmarais occupant
- 207 Lot no 204 Mme Prosper Guay Locataire
- 208 Lot no 225 Alfred Trépanier Segmentation seen  
bâties de \$30<sup>00</sup> Locataire Félix May Réal
- 209 Lot no 226 Locataire Georges Bigras
- 210 Lot no 202 Locataire Gilbert Bigras
- 211 Lot no 210 Belle Rita Bertrand occupante
- 212 Lot no 197 Mme Lois comme locataire
- 213 Lot no 275 d'Elle Jeannette et André Lacocque fils Segmentation seen bâties de \$75<sup>00</sup>
- 214 Lot no 194 d'Elle J Bertrand Fédération seen  
Bâties de \$20<sup>00</sup> Locataire Henri Baethke
- 215 Lot no 175 Locataire Rosario Biward, occupant  
Napoléon Bigras

- 2016 Lot no 285 René Allaire Locataire,  
✓
- 2017 Lot no 181 Locataire Dr & Mme J.B. Gagnon, Mrs Boisjoly  
Gérard Lefebvre,  
Lot no 181 Réduction sur Pâture \$ 15<sup>00</sup>
- 2018 Lot no 176 Locataire Dr & Mme Georges Justier ✓
- 2019 Lot no 183 Locataire Roger Bérion au bœuf et place  
de Théophile Godard.
- 2020 Lot no 184 Locataire Dr & Mme René Létourneau ✓
- 2021 Lot no 187 Locataire Dr & Mme Adrien Paismont ✓
- 2022 Lot no 186 Locataire Dr & Mme Yvan Labelle  
au bœuf et place de Mr & Mme René Labelle rayer ✓
- 2023 Lot no 100-234 Mr & Mme René Locataire ✓
- 2024 Lot no 260 Dr Joseph Ingras Loc. Hector Vézina vée. ✓
- 2025 Lot no 161 Adelard Dauphin Dégmentation sur l'atelier  
de \$ 60<sup>00</sup>
- 2026 Lot no 144 Eddie McLean Dégmentation sur l'atelier  
de \$ 40<sup>00</sup>
- 2027 Lot no 100-141 Drs J Macdonell Dégmentation sur  
Pâtures \$ 40<sup>00</sup>
- 2028 Lot no 100-306 Mrs Arthur Clarie Dégmentation sur  
Pâtures \$ 100<sup>00</sup> \*
- 2029 Lot no 242 François Daniel Dégmentation sur Pâtures  
de \$ 150<sup>00</sup> Réduction sur terrain \$ 50<sup>00</sup> ✓
- 2030 Lot no 100-104 Georges Paradis Dégmentation sur Pâtures \$ 25<sup>00</sup>
- 2031 Lot no 100-100 Joseph Bayeau Dégmentation sur Pâtures \$ 20<sup>00</sup> ✓
- 2032 Lot no 100-105 Henri Bransard Réduction sur terrain  
de \$ 100<sup>00</sup> à cette charge pour dégmentation abbaye ✓  
Bransard \$ 100.00 pour telle partie de lot.

- 2033 Lot n°235 Melle Léonie Brassard fille au prof.
- 2034 Lot n°236 Auger Louis du Paradis Locataire
- 2035 Lot n°238 Eugène Breton & fils Breton Locataire
- 2036 Lot n°256 Locataire Jean & fils Mr. Paradis, du Dr. Léonard D'Avore
- 2037 Lot n°81 Arthur Labelle Occupant.
- 2038 Lot n°90 Wilfrid Guayx Agmentation des bâties de \$350<sup>00</sup>
- 2039 Lot n°257 Hormisdas Labelle Agmentation des bâties \$25<sup>00</sup>
- 2040 Lot n°2 Gaston Duran Agmentation des bâties \$300<sup>00</sup>
- 2041 Lot n°204 Rayez les murs de Louis, Rose, & Léonine Paradis Pte 84 Ray. Augeste Dobon 2078 (84) Gleyson Toussaint
- 2042 Lot n°95 Locataire M & Mme Germain Drolet
- 2043 Il a été proposé par le conseiller Roméo Allard que le changement de montant de l'évaluation pour la partie échangée fixée à \$100<sup>00</sup> soit portée à \$225<sup>00</sup> au lieu de \$100.00 entier & nécessaire. Charles & Henri Brassard.

La motion du propositeur des conseillers Roméo Allard n'est pas secondé.  
Il n'y a pas ailleurs une autre proposition en amendement.

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé des conseillers Ernest Claveau que la séance soit levée Adoptée

*Asst Léonie J. Léonie*  
Sec - Prisonni

Canada  
Côte du Québec

Municipalité du Village de L'Abée

Ouest de Montréal  
8/9/42

À une session spéciale du conseil municipal  
du Village de L'Abée, régulièrement convoquée par  
le secrétaire-trésorier, et après avis préalablement  
donnés à chacun des membres de ce conseil, l'assem-  
blée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des  
séances du dit conseil mardi le huit septembre  
du neuf cent quarante-deux, conformément aux  
dispositions du code municipal de la province  
de Québec et à ses amendements à laquelle session  
sont présents M. D'Orget Maire, messieurs  
les conseillers, Ernest Clarie, Léonard Bertrand,  
Rovila Grégoire, Charles Brassard, Alfred  
Pomé Ollard, eux formant quorum sous la présidence du Maire  
les sujets à traiter sont les suivants  
Demande de Canadian Pacific Railway les Bridges  
Révision du rôle d'évaluation, Port du village de L'Abée  
Adoption des minutes.

Lecture des minutes faites des assemblées précédentes.  
Il est proposé par le conseiller Rovila Grégoire se-  
condé des conseillers Pomé Ollard  
que les changements à faire au rôle d'évaluation  
par la révision en séance du dix-huit août  
1942 soit acceptés. Et que les minutes passées  
en séance des trois, douze et dix-huit août  
du neuf cent quarante-deux soient adoptées et  
signées.

Il est proposé en amendement par le conseiller  
Ernest Clarie, secondé des conseillers Charles  
Brassard que les minutes des trois, douze et  
dix-huit août 1942 soient adoptées, mais  
qu'il ne soit pas tenu compte des derniers  
changements faits par la révision du rôle  
en date du dix-huit août 1942, par conséquent  
que l'ancien rôle reste en vigueur, à condi-  
tion cependant que il n'y ait pas d'objection de

8/8/42

la part des membres du conseil.

L'objection est maintenue par la proportion principale.

Sur cette déviseion ont voté pour l'amendement dessous les conseillers Ernest Alarie, Charles Brassard, Alfred Giroeux et Mme Forget Marie

Marieee le docteur Forget demande d'inscrire son droit de veto sur la question de la révision du rôle d'évaluation tel qu'il considère comme illégale.

Ont voté pour la motion principale dessous les conseillers J.A. Gratton, Léon Bertrand et Louis Villard.

Il est proposé par le conseiller Léon Bertrand secondé par le conseiller Alfred Giroeux que les ministres des trois, dix et dix-huit soient aux neuf cent quarante deux, soient adoptées avec les changements faits au rôle d'évaluation en date des dix-huit soixante-dix.

Et que en plus, une réduction d'évaluation soit faite au montant de \$200.00 à deux cents piastres sur le lot numéro 141 au nom de P.E. Forget, un montant de \$100.00 réduit sur lot numéro 306 à Mme Violette Alarie.

Réduction au montant de \$100.00 d'augmentation à \$25.00 vingt-cinq dollars, entre messieurs Charles et Henri Brassard, la balance de \$75.00 devant rester sur l'évaluation de M. Henri Brassard.

Adoptée

Le docteur Forget retire son droit de veto.

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé par le conseiller Léon Bertrand et résolu que le docteur P.E. Forget soit autorisé à signer le plan corrigé rapportant à la compagnie Canadian Pacific Railway, Ltd.

8/9/42 de l'acifip Canadien en date du 29 juillet 1942  
 indiqué en rouge avec corrections de manière  
 à l'usage officiel.

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
 secondé des conseillers Léon Bertrand que le  
 Maire P.-L. Dorion soit autorisé à signer le plan  
 de Canadian Pacific Railway Company, corrigé  
 et se rapportant à laeue lettre en date du 29 juillet  
 1942, indiqué en rouge, avec corrections en place  
 Pls. no. 2782-A et donnant à Canadian Pacific  
 Railway Company l'autorité nécessaire pour  
 traverser les chemins existants appartenants  
 au dit plan, mais de manière à laisser la  
 largeur de la rue no 278 de 40 pieds entre  
 le dit voyage et les lots nos 286 et 285, et laisser  
 ouverte la balance de la rue no 278 et les  
 rues 299 et 287 et que le plan no 2782-A soit  
 corrigé dans le sens ci-haut mentionné  
 le tout sans préjudice ni responsabilité  
 et sauf les droits et recours des propriétaires  
 intéressés, Canadian Pacific Railway  
 Company, assumant toute responsabilité  
 et garantissant la corporation du village de  
 Labelle contre toutes réclamations, dommages et procé-  
 dures quelconques qui pourraient être exercées  
 contre cette dernière du fait de la construction  
 du dit voyage.

Dit hui vers trente heures le Maire quitte son siège  
 raison qu'il est fatigué

Monsieur J. Leblanc continuera à présider l'assemblée  
 en sa qualité de 1er-Maire

Adopté

Il est proposé par le conseiller Alfred Geroux secondé  
 du conseiller Roméo Odeard que le bois nécessaire  
 au tout soit acheté à l'épinette de 2 pouces au  
 lieu de frêche de 3 pouces par place étroit que  
 tout 6 pouces au meilleur prix possible

Adopté

8/9/42 Il est proposé par le conseiller Horne Léonard secondé du conseiller Welford Giroux et résolu que le secrétaire soit chargé et autorisé à prendre appontement avec l'honorable J. D. Bouchard, ministre de la Justice et des Travaux publics, avec fins d'obtenir entree dans une délégation de ce conseil que les membres de conseil, maire Léonard et conseillers soient autorisés d'aller rencontres le ministre à cet effet.

Il est proposé par le conseiller Welford Giroux secondé du conseiller Horne Léonard que la séance soit levée Adopté

*Dep Blézile  
Sec-Secrétaire*

Canada Municipalité du Village de Labelle  
Provinde Québec  
District de Montcalm À une session régulière du conseil  
5/10/42 Municipal du Village de Labelle tenue au  
lundi et à l'heure ordinaire des séances  
du dit conseil, mardi le six octobre  
mil neuf cent quarante-deux, conformément  
aux dispositions du Code Municipal de la  
Province de Québec, et à ses amendements  
à laquelle session sont présents, Monsieur  
P. Forget maire et messieurs les conseillers  
Léonard Léonard Ernest Clarie.

D'ayant pas grecours il est proposé du  
conseiller Léonard Léonard secondé du  
conseiller Ernest Clarie que la séance  
soit adjournée à mardi le treize octobre

*Dep Blézile  
Sec-Secrétaire*

Canada  
Prov de Québec

Sainte-Foy 31/10/42 Municipalité du Village de Labelle  
À une session régulière du conseil  
à l'agencement des six octobre cœront, et tenue  
au lieu et à l'heure ordinaires des séances du  
dit conseil, mardi le treize octobre mil neuf  
cent quarante-deux,

Même après avis préalablement donné à celle  
fin de tel agencement, ne sont présents que  
messieurs les conseillers Léonie Bertrand, Roméo  
Ollard, Alphonse Gervais

D'ayant paroissenu la séance se port  
avoir lieu et aucun agencement n'est demandé.

Assemblée  
des sessions

Canada  
Prov de Québec

Sainte-Foy 31/11/42 Municipalité du Village de Labelle  
À une session régulière du conseil munici-  
pal du village de Labelle, tenue au lieu  
et à l'heure ordinaire des séances du dit  
conseil mardi le trois novembre mil neuf  
cent quarante-deux, conformément aux  
dispositions du code municipal de la Province  
de Québec et à ses amendements à laquelle  
séance sont présents messieurs les conseillers  
Léonie Bertrand, Ernest Allard, Wilfrid Gervais  
Charles Brassard Roméo Ollard, Léonie Bertrand  
formant quorum sous la présidence de M. Gervais  
Bertrand Pro- maire

Il est proposé par le conseiller Léonie Bertrand  
secondé des conseillers Roméo Ollard.

Trois les minutes du huit septembre, cinq et treize  
octobre mil neuf cent quarante-deux soient adoptées  
et signées adoptées

3/11/42 Il est proposé par le conseiller Léonie Bertrand secondé des conseillers Roméo Collard et résolu que le prix du loyer de la salle pour la saison froide partant du 1<sup>er</sup> Octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> mai de chaque année soit fixé au prix de \$ 7,50 par représentation pour lesquelles on chargera un droit d'entrée. La balance du temps ou resté de l'année au prix de \$ 5<sup>-00</sup> (dit que le gardien de la salle, homme d'agréable de la municipalité soit chargé de percevoir les taxes sur prix d'entrée pour en remettre le produit à la municipalité.) *Adoptée*

Ovis de motion est donné par le conseiller Ernest Clarie. Dès la prochaine séance régulière de ce conseil il sera soumis un règlement imposant une taxe foncière générale sur les biens imposables de cette municipalité avec fin de rencontrer le budget de cette municipalité pour l'année 1943. *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Wépied Giroix secondé des conseillers Léonie Bertrand et résolu que les préparations soient faites aux lampes du pont, et aussi baissés l'ampoule et aussi procurer extension de socket pour lampes de celles et extension pour la salle *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Wépied Giroix secondé des conseillers Roméo Collard, que la compagnie Pacifique Canadien soit avisé que tel que convenu, par l'acceptation d'un plan, la rue 242 278 du Village de Labelle n'a pas sa largeur de 40 pieds, conformément à l'entente déjà faite à ce sujet, les conséquent ce conseil désire offrir l'attention de la dite compagnie, la priant de se conformer aux termes de la dite entente.

3/11/42

Il est proposé par le conseiller Léonard Létourneau  
 secondé des conseillers Ernest Ollier et résolu  
 que les comptes suivants soient acceptés  
 et payés Adopté

<u>Augustin Paradis</u>	\$ 2.20	P	
<u>Joseph Dubé</u>	\$ 3.00	P	
do	\$ 12.60	P	
do	\$ 5.00	P	
do	\$ 4.75	P	
do	\$ 3.75	P	
<u>Édouard Dauphin</u>	\$ 9.25	P	
do.	\$ 17.75	P	
do	\$ 17.50	P	
do	\$ 5.10	P	
do	\$ 11.70	P	
do.	\$ 4.80	P	
<u>Dominique St Pierre</u>	\$ 7.50	P	
do	\$ .80	P	
do	\$ 7.00	P	
do	\$ 5.25	P	
<u>Sidney Roberts</u>	\$ 2.20	P	
do	\$ 7.70	P	
<u>Émile Télmon</u>	\$ 1.20	P	
<u>La Pêche d'Amherst</u>	\$ 10.20	P	
<u>Fond Salières &amp; Juvis</u>	\$ 12.00		
<u>Crédit Foncier Franco-Canadien</u>	\$ 731.50	P	
<u>P. Forget</u>	\$ 16.30	P	
<u>Wéris Marchabeau</u>	\$ 14.40	\$ 87.49	P
<u>Edelard Dauphin</u>	\$ 1.25	P	
do	\$ 5.00	P	
<u>L. Marchabeau</u>	\$ 1.25	P	
do	\$ 14.40	P	
<u>Émile Télmon</u>	\$ 1.80	P	
<u>Edelard Dauphin</u>	\$ 5.60	P	
<u>Conseil de Comté</u>	\$ 83.34	P	

3/11/42 Il est proposé par le conseiller Léon Beauland  
secondé des conseillers Charles Brassard  
que la séance soit levée

*Adopté*

Appelée le 1<sup>er</sup>  
Sec-Ses.

*J. A. Gauthier*

Canada  
Prov de Québec  
Dist de Joncton

Municipalité du Village de Labelle

1/12/42 Municipal du Village de Labelle tenue au  
lundi et à l'heure ordinaire des séances  
du dit conseil, mardi 20 novembre 1942, conformément  
aux dispositions du code Municipal de la  
Province de Québec et à ses endorsements  
à laquelle session sont présents messieurs  
les conseillers Févila Graton, Wéfid Giroix  
Charles Brassard, Ernest Olarte, formant  
quorum sous la présidence de M Févila Graton  
Pro-maire

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
secondé des conseillers Wéfid Giroix et résolu  
que les minutes du 20 novembre mil neuf  
cent quarante-deux soient adoptées et signées

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard  
secondé des conseillers Wéfid Giroix et résolu  
que la demande de mutation de propriété faite  
par Mme J. Mailloch, de changes au rôle  
d'évaluation sur lots nos 286-288 et 289 du  
Village de Labelle en faveur ces derniers lots  
au nom de Canadian Pacific Railwag. Co.

*Adopté*

Le conseil ayant pris connaissance de la  
réponse en date du 4 novembre 1942 relativement  
au point au tout récent achat auxdogois, Labelle-Moage

1/12/42 signée par l'Honorable J. J. Boeckhard Ministre de la Voie et des Travaux Publics, ainsi que du rapport d'ingénierie sur la question des réparations du dit Pont au coût de \$ 5000<sup>00</sup>.

Discuter que lors de l'entrevue d'une délégation du Conseil Municipal du Village de Labelle auprès de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et de la Voie, qu'il s'agissait plutôt d'une reconstruction et que le sujet discuté portait surtout sur la différence dans le coût de reconstruction entre le site actuel et dont un plan préparé nous avait été fourni et le nouveau site en question quelque peu en aval de ce dernier.

(nos) devons également considérer les rapports contradictoires des ingénieurs voir lettres datées du 10 août 1942 et 4 novembre 1942

Considération faite de tous ces faits et reconnaissant le coût des réparations à \$ 5000<sup>00</sup> en même temps que le service que nous donnerait le dit Pont même sous réparé, dont l'état ne permettrait pas le passage de charges excédant la limite actuelle promise, ce qui représente de grands inconvenients au trafic lourd, notamment le transport des bois qui s'y fait sur une grande échelle.

Le conseil aurait apprécié pouvoir rencontrer les ingénieurs chargés de l'inspection du dit Pont lors de leur visite, ce qui nous aurait permis de leur exposer notre point de vue et discuter des possibilités de reconstruction au nouveau site ci-dessus mentionné de même que des réparations détaillées et proposées en date du 4 nov 1942.

Après toutes ces considérations ce conseil se peut prendre présentement une décision immédiate à l'offre de 25% de l'estimation fourni de telles réparations au coût de \$ 5000<sup>00</sup>

Adopté

1/12/42 Il est proposé par le conseiller Ernest Alarie secondé des conseillers Charles Brassard et résolu que le règlement no 70 fixant le taux de la taxe forcier de cette municipalité à 7.5% par cent fixées .075 ( $\frac{3}{4}\%$ ) de la valeur imposable de cette municipalité soit homologué. Adopté

Il est proposé par le conseiller Ernest Alarie secondé des conseillers Charles Brassard que les comptes suivants soient acceptés et payés

Adélard Lelièvre	✓ 1.00 P
Joseph Daubé	" .50 P
do	✓ 6.00 P
do	✓ 1.50 P
P. G. Doyon	✓ 1.00 P
Dominique St Pierre	✓ 1.50 P
do.	✓ 13.75 P
Roméo Allard Festinaleau	✓ 6.00 P
do A & Suprême "	✓ 6.00 P
Henri Brassard "	✓ 6.00 P
Georges Lelièvre "	✓ 6.00 P
Édouard Dauphin	✓ 11.70 P
do.	✓ 11.10 P
Sidney Roberts	✓ 11.80 P

Adopté

On recommande d'écrire à Mr. A. Lalonde R.R. Post Village

sets d'outils à acheter & différentes longueurs de tuyau

Il est proposé par le conseiller Alfred Geroux secondé des conseillers Ernest Alarie & résolu que la séance soit levée. Adopté

Georges Lelièvre  
Secrétaire.

J. A. Gerault

DATE	TITRE	PAGE
4-5-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	1
4-5-1942	Modification au rôle d'évaluation	1
4-5-1942	Adopter règlement 96 sur taxe des commerces	2
4-5-1942	Adopter règlement 97 sur taxe d'affaire	2
4-5-1942	Avis de motion pour un règlement concernant la fermeture des magasins	2
4-5-1942	Etude pour un projet d'ancre	2
4-5-1942	Nommer R. Pilon constable	3
4-5-1942	Paiement des comptes	3
4-5-1942	Levée de la séance	3
1-6-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	4
1-6-1942	Modification au rôle d'évaluation	4
1-6-1942	Accorder à Monsieur Orban un permis pour une salle de billard	4
1-6-1942	Accepter projet du C.P. pour construire un Y et construire une rue communiquant avec la rue Alarie	5
1-6-1942	Amendement de la résolution concernant les traverses au chemin du lac Caribou	7
1-6-1942	Demande au gouvernement de ne pas amender l'article 3 de la Loi de mobilisation	8
1-6-1942	Avis de motion pour un règlement concernant la fermeture des magasins	9
1-6-1942	Paiement des comptes	10
1-6-1942	Levée de la séance	10
30-6-1942	Ajournement de l'assemblée	11
30-6-1942	Travaux de réparation du pont	11
30-6-1942	Demande de soumissions pour de la pruche	11
30-6-1942	Levée de l'assemblée	12
6-7-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	12
6-7-1942	Mettre à la prochaine assemblée le règlement de fermeture des magasins	13
6-7-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	13
6-7-1942	Signer un contrat ratifiant la vente du lot 289	13
6-7-1942	Accepter démission de W. Giroux comme conseiller	13
6-7-1942	Modification au rôle d'évaluation	14
6-7-1942	Permission pour que les postes de gazoline ouvrent à 6 heures	14
6-7-1942	Paiement des comptes	14
6-7-1942	Conseil refuse proposition du C.P. pour le Y car la rue serait trop étroite	15
6-7-1942	Achat du bois nécessaire pour réparer le pont	15
6-7-1942	Levée de la séance	16
6-7-1942	Lecture de lettre	16
6-7-1942	Avis public pour nomination des conseillers	16
8-7-1942	Proposer les personnes qu'ils veulent comme conseillers	17
8-7-1942	Nomination de conseillers-élections-assermentation	17
16-7-1942	Nommer R. Allard comme conseiller	21
16-7-1942	Levée de l'assemblée	21
21-7-1942	Assermentation d'un constable	22
31-7-1942	Assermentation d'un conseiller	22
3-8-1942	O. Gratton nommé pro-maire	23
3-8-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	23
3-8-1942	Annuler résolution concernant la ratification d'un acte de vente lot 289	23
3-8-1942	Ne pas accepter plan du C.P. concernant le Y	24
3-8-1942	Modification de la date de l'assemblée	24
3-8-1942	Dire au ministère l'état de notre pont	24
3-8-1942	Achat de tuyau pour réparation de joints	24
3-8-1942	Paiement des comptes	24
3-8-1942	Ajourner l'assemblée	25
11-8-1942	Ajourner l'assemblée	26
18-8-1942	Avis de motion pour une taxe sur les chiens	26

18-8-1942	Charge permise sur le pont ne devra pas excéder 15 000 livres	26
18-8-1942	Fermer le dit pont à la circulation lourde	27
18-8-1942	S'entendre avec le gouvernement pour la reconstruction du pont	28
18-8-1942	Faire ligne de téléphone selon les plans soumis	28
18-8-1942	Modification au rôle d'évaluation	28
18-8-1942	Levée de la séance	31
8-9-1942	Accepter modification au rôle d'évaluation et adoption des minutes de l'assemblée précédente	32
8-9-1942	Droit de veto sur les modifications au rôle	33
8-9-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente et adopter les modifications au rôle	33
8-9-1942	Signer plan du C.P. avec les corrections avec largeur de 40 pieds de la rue 278	34
8-9-1942	Achat d'épinette pour le pont	34
8-9-1942	Rencontrer le ministère des travaux publics	35
8-9-1942	Levée de l'assemblée	35
5-10-1942	Ajournement de l'assemblée	35
13-10-1942	Ajournement de l'assemblée	36
3-11-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	36
3-11-1942	Prix du loyer pour la salle l'hiver	37
3-11-1942	Avis de motion pour un règlement sur la taxe foncière générale	37
3-11-1942	Réparation aux lampes du pont	37
3-11-1942	Aviser le C.P. de se conformer pour la largeur de rue de 40 pieds lot 278	37
3-11-1942	Levée de l'assemblée	38
1-12-1942	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	39
1-12-1942	Modification du rôle d'évaluation	39
1-12-1942	Réviser la décision de réparer ou de reconstruire le pont	40
1-12-1942	Adopter règlement pour taux de taxe foncière	41
1-12-1942	Paiement des comptes	41
1-12-1942	Levée de la séance	41
5-2-1943	Ajournement de l'assemblée	42
2-2-1943	Ajournement de l'assemblée	42
8-2-1943	Ajourner l'assemblée	43
12-2-1943	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	44
12-2-1943	Modification au rôle d'évaluation	44
12-2-1943	Paiement des comptes	44
12-2-1943	Levée de l'assemblée	45
2-3-1943	Adoption des minutes de l'assemblée précédente	46
2-3-1943	Adoption des minutes des assemblées précédentes	46
2-3-1943	Renouveler police d'assurance	46
2-3-1943	Aller au comité de la croix rouge	46
2-3-1943	Nommer les inspecteurs des mauvaises herbes	47
2-3-1943	Demander au gouvernement une législation qui imposer certaines choses pour les femmes	47
2-3-1943	Avis au ministre d'empêcher toute propagande communiste	48
2-3-1943	Nommer les estimateurs, inspecteurs et gardiens	48
2-3-1943	Faire boîte pour protéger les tuyaux sur le pont	48
2-3-1943	Consulter un ingénieur pour voir la méthode la plus efficace pour installer tuyau sur le pont	49
2-3-1943	Taux de salaire pour réparation sur le pont	49
2-3-1943	Paiement des comptes	49
2-3-1943	Levée de la séance	50
	Assermentation	50
6-4-1943	Ajournement de l'assemblée	52
19-4-1943	Vendre les lots 246 et 273	53
19-4-1943	Vote de sympathie aux familles Paquette et Dufresne	53